

## Le Roi Albert II de Belgique décline l'invitation à se rendre au Burundi

@rib News, 17/04/2012 La Belgique sera représentée début juillet aux commémorations du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du Burundi par son ministre des Affaires Étrangères et non par le Roi Albert II, comme souhaité par le président burundais Pierre Nkurunziza, a annoncé lundi les Affaires Étrangères de l'ancienne puissance de tutelle. Le Gouvernement burundais essuie ainsi son premier revers dans l'organisation du cinquantenaire de l'indépendance, le président burundais Pierre Nkurunziza ayant exprimé, à maintes reprises, son vif souhait de voir le Roi des Belges assister le 1er juillet prochain aux festivités du cinquantenaire de l'indépendance de ce petit pays d'Afrique centrale, administré durant 44 ans par la Belgique.

Le pouvoir de Bujumbura avait beaucoup misé sur la présence du Roi des Belges à ces cérémonies afin de redorer, au niveau international, son image ternie par de graves accusations de violations massives des droits de l'Homme, assassinats politiques et exécutions extrajudiciaires, corruption généralisée, détournements de deniers publics et mal gouvernance. En effet, depuis la contestation des élections générales de 2010 par l'opposition, le Burundi vit au rythme de nouvelles violences qui font craindre la reprise des hostilités à plus grande échelle dans un climat de multiples violations sur le plan des droits de l'Homme, de la justice et de la corruption. En raison notamment de la longue crise politique dont elle n'est sortie qu'en décembre dernier avec la formation du gouvernement Di Rupo, la Belgique n'avait pas encore répondu à l'invitation officielle que Bujumbura a adressée dès juin 2011 au souverain belge pour assister à ces cérémonies dont il devrait être le plus important des invités étrangers d'honneur. Le gouvernement belge de l'époque, en affaires courantes, avait préféré laisser la décision à ce sujet, cette "patate chaude", au prochain gouvernement. Il n'est en effet pas simple pour la Belgique de répondre à cette invitation parce qu'interviennent des éléments liés au passé colonial du pays et à la situation actuelle au Burundi. Plusieurs ambassades occidentales à Bujumbura ont eu de cesse de dénoncer des exécutions sommaires et des cas de torture. Depuis quelques temps, Bujumbura avait multiplié plusieurs initiatives pour "amadouer" le Royaume belge et faire pencher la balance de son côté. C'est dans ce cadre que selon certains, ce fut une équipe belge qui ait été choisie pour essayer de retrouver les restes du dernier Roi du Burundi Ntare V. Une exhumation suivie d'une inhumation en grandes pompes du dernier souverain du Burundi auraient pu lui attirer les sympathies de la famille royale belge, espérait-on du moins dans l'entourage du président Nkurunziza. Les restes de Ntare V sont jusqu'ici restés introuvables, coupant ainsi court à cette tentative de manipulation de la fibre monarchiste dans les deux pays. Selon les observateurs, la forte mobilisation au cours d'une manifestation de la société civile et de parlementaires belges le 3 avril dernier devant l'ambassade burundaise à Bruxelles, à l'occasion de la semence d'Ernest Manirumva militant contre la corruption et les malversations assassines il y a trois ans au Burundi, avait exclue toute chance de voir le Gouvernement fédéral envoyer le Chef de l'Etat belge ou le Prince héritier en juillet prochain à Bujumbura. Et l'envoi ce lundi à Bruxelles d'une forte délégation ministérielle burundaise, emmenée par le 2<sup>e</sup> Vice-président Gervais Ruyikiri, appuyé par l'ancien ambassadeur du Burundi à Bruxelles et actuel ministre des Affaires Étrangères Laurent Kavakure, n'a pas pu fléchir la position du gouvernement belge. Les deux "hommes de la Belgique" se sont ainsi vus signifier "diplomatiquement" le refus de la Belgique d'être représentée au plus haut niveau lors du cinquantenaire de l'indépendance du Burundi. C'est donc son ministre des Affaires Étrangères, Didier Reynders, devra assurer le service minimum en se rendant pour quelques heures à Bujumbura. Pour rappel, avec le Rwanda, le Burundi faisait partie avant l'indépendance des deux pays, le 1er juillet 1962, sous l'appellation Rwanda-Urundi, de la zone sur laquelle la Belgique exerçait un mandat - confié par la Société des Nations (SDN) puis par les Nations Unies - depuis 1918, à la suite de la perte par l'Allemagne de ses colonies africaines après sa défaite lors de la première Guerre mondiale. [MG]